

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

RATISBONNE. Ce qui a paru dans cet article de Ratisbonne de notre dernier Journal, en mémoires, en discours rapportés & en réflexions, annonçoit bien l'événement prochain d'un Traité de neutralité fixe pour l'Empire, nécessité par l'invasion des Prussiens, arrivée en dernier lieu dans la Franconie : & l'affaire a eu son accomplissement. Il convient d'en détailler ce qui l'a encore précédé, comme une suite à ce qui en a déjà été marqué.

Dans le Collège des Electeurs tenu le 10. Janvier, on a recherché les moyens de soulager promptement l'Empire ; moyens qui, comme on l'a reconnu dans ce Collège, étoient une Neutralité ou une Paix : car une suspension d'armes, y remarquoit-on, ne remédieroit a rien. Le Ministre Directorial de Mayence ouvrit d'abord l'assemblée par une exposition succincte du sujet sur lequel on alloit délibérer. Celui de Brunswich déclara ensuite que le Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre, offroit sa médiation entre les Cercles & le Roi de Prusse, & exhortoit à la Neutralité les divers Etats de ces Cercles. Celui de Brandebourg assura que le Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg, soufcriroit volontiers à cette Convention dont dépendoit le repos de l'Empire. Ceux de Treves & de Cologne semblerent pancher vers la Neutralité. Celui de Bohême